

Aux entrepreneurs associés. La coopérative d'activité et d'emploi, Elisabeth Bost. Éditions Repas, 2011, 206 p.

David Hiez

Numéro 321, juillet 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020871ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020871ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hiez, D. (2011). Compte rendu de [*Aux entrepreneurs associés. La coopérative d'activité et d'emploi*, Elisabeth Bost. Éditions Repas, 2011, 206 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (321), 113–115.
<https://doi.org/10.7202/1020871ar>

analyser la couverture des finances solidaires en région, on découvre progressivement une démarche dynamique qui appréhende les transformations de ces finances dans le grand ouest de la France. Au fil du texte, on découvre ainsi que l'organisation des finances solidaires ne s'inscrit pas facilement dans les territoires administratifs, mais croise également les volontés politiques et les situations économiques et sociales (p. 67) dans une logique de dépassement de la « *frontière-obstacle* » (p. 137). On découvre ainsi, par le biais de la cartographie, la polarisation urbaine et l'attractivité « *littorale* » (p. 101) des finances solidaires. Mais on appréhende également, par le biais de l'analyse du profil de pauvreté de leur public, la part importante des « *travailleurs pauvres* » servis par ces finances qui financent aussi, en amont du microcrédit professionnel, la mobilité vers l'emploi (p. 123). De même, le livre revient sur la manière dont le microcrédit solidaire des pays du Sud satisfait dans un premier temps les dépenses incompressibles (soudure alimentaire, santé), avant de financer les activités génératrices de revenus. La référence au territoire revient quand le système bancaire local accompagne par des effets d'agglomération le développement économique local, comme le Crédit agricole en Bretagne. Mais dans cette région, la finance solidaire suit d'autres logiques plus ancrées dans les dynamiques sociales locales, configurant de nouveaux espaces de proximité, comme le suggère la conclusion, et inscrivant les finances solidaires dans la construction de nouveaux territoires de l'économie sociale et solidaire.

François Doligez,

Iram-Université de Rennes-1 ●

Aux entrepreneurs associés

La coopérative d'activité et d'emploi

Elisabeth Bost. Editions Repas, 2011, 206 p.

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) constituent une nouvelle expérience coopérative qui marque par son dynamisme et son caractère innovant dans la création d'activité. Outre leur

mérite propre, elles présentent encore celui, plus subtil, d'attester la vitalité d'un modèle qui dans les autres familles se caractérise davantage par sa banalisation. Dans l'ouvrage qu'elle leur consacre, Elisabeth Bost, la principale initiatrice de cette expérience, nous offre tout à la fois une présentation de ses spécificités, de l'histoire de son émergence et de ses possibles orientations. La collection des Editions Repas s'enrichit ainsi d'un nouvel élément qui s'y inscrit parfaitement. Le propos de l'auteur est précédé d'une préface de Hugues Sybille et d'une postface de Jean-François Draperi, deux recommandations de poids.

Définitions et témoignages

L'auteur organise son propos en onze chapitres, autour de trois parties : les principes de fonctionnement des CAE, la construction progressive d'une entreprise collective et les enjeux pour les CAE aujourd'hui. Le choix n'est donc pas principalement chronologique, mais après une substantielle définition de la CAE, nécessaire pour que le lecteur sache de quoi il est question, c'est bien à une étude successive du passé puis de l'avenir qu'Elisabeth Bost nous convie.

La première partie est sans doute celle dont la structure était la plus difficile et, partant, la plus discutable. Apparemment, les quatre chapitres qui la composent sont clairement distincts : entreprendre autrement, travailler autrement, s'associer autrement et diriger autrement. Ces quatre thèmes ont toutefois du mal à être séparés et cela conduit à de fréquentes répétitions. Et ce n'est pas dû à une maladresse de l'auteur, c'est plutôt la conséquence de la nature même de la CAE : imprégnée par l'histoire et les expériences coopératives, elle se caractérise par une inter-pénétration de ces divers aspects. La CAE est en effet une entreprise d'entrepreneurs qui travaillent sous forme associée de façon démocratique. C'est davantage l'interpénétration de ces divers éléments que chacun d'entre eux qui compte, c'est d'ailleurs le message de l'auteur lui-même. Il était peut-être nécessaire, par souci pédagogique, de présenter ces divers traits pour que la

CAE soit compréhensible. Sous cet angle, le pari est pleinement réussi : l'écriture est claire et l'on perçoit aisément l'originalité des CAE. Inscrite dans la démarche de l'accompagnement à la création d'activité, la CAE s'en distingue toutefois, dès l'origine et de façon croissante, en ce qu'elle n'est pas orientée vers la création d'entreprises individuelles. Si la CAE permet ce choix, elle est organisée sur le principe de l'expérimentation de l'activité projetée sous un régime salarié qui, si le porteur de projet choisit de rester dans la coopérative, se poursuivra avec le même statut, éventuellement doublé d'un lien d'associé s'il fait le choix supplémentaire de devenir coopérateur. C'est donc d'abord la dimension collective qui marque la CAE. Pour en rendre compte, l'auteur a fait le choix judicieux de donner la parole à diverses personnes impliquées dans les CAE, et ce tout au long de l'ouvrage : entrepreneurs, accompagnants, coopérateurs...

Construction collective continue

La deuxième partie retrace l'histoire des CAE, depuis les premières expériences jusqu'à son organisation en réseau transnational. Par les tâtonnements qu'elle décrit, l'auteur donne à voir que les CAE ne sont pas la réalisation d'un projet préconstruit, mais l'élaboration progressive d'une réponse à une situation concrète. L'accompagnement à la création d'entreprise individuelle ne paraissait pas satisfaisante, car elle conduit à fragiliser l'exercice d'activités individuelles en les faisant échapper à la protection sociale (on retrouve là toutes les critiques à l'encontre de la micro-entreprise). Il s'est donc agi de proposer un modèle qui concilie les deux aspects, activité personnelle et sécurité. La solution a été cherchée dans le cadre coopératif, plus précisément celui des Scop, ce qui a donné corps à la dimension collective de l'initiative. L'auteur montre bien que cette dernière s'est confrontée à l'inadaptation des cadres juridiques et à une relative incompréhension de quelques partenaires (certains ministères, certains syndicats...). Avec le soutien de partenaires publics et de l'économie sociale et solidaire, l'expérience

a cependant pu naître et se développer, même si les difficultés juridiques ne sont pas encore aujourd'hui toujours levées.

Recréer de la mutualité

La troisième partie est certainement la plus stimulante, puisqu'elle trace les grandes lignes d'un modèle d'avenir pour les CAE. En s'appuyant sur la collectivité des entrepreneurs, dès lors que la coopérative a atteint une certaine taille, l'auteur propose que la structure ne soit plus seulement un cadre sécurisant de l'exercice d'activités, mais un lieu de développement mutuel. C'est déjà souvent une réalité dans les CAE, puisque leur dimension collective favorise les échanges de pratique, mais aussi les partenariats. L'étape supplémentaire est d'utiliser la structure pour créer de la mutualité, aussi bien par les instruments financiers que par les instruments juridiques. Financièrement, il s'agit de créer des fonds communs pour soutenir le développement économique des entrepreneurs ou d'assurer la couverture de leurs risques (maladie, retraite...). Juridiquement, il s'agit d'utiliser les institutions représentatives du personnel pour assurer la protection de tous les membres : assurer des prix honnêtes, éviter l'auto-exploitation par un nombre d'heures de travail trop élevé... Sur le plan du réseau des CAE, l'heure est à la mise en cohérence des pratiques et au développement. L'ensemble de l'ouvrage est passionnant. Il est agréable à lire et fournit toutes les clefs non seulement pour comprendre les CAE, mais aussi pour leur porter un regard critique. Il est donc un outil aussi utile pour des candides curieux que pour des acteurs directs. Je ferai en revanche une dernière remarque qui n'est pas une critique, mais un avertissement au lecteur. Elisabeth Bost ne fait pas mystère de la diversité des CAE, non seulement au sein du réseau Coopérer pour entreprendre, réseau principal, mais évoque également l'existence d'un réseau concurrent : le réseau des coopératives d'emploi et d'activité. C'est d'ailleurs de ce réseau qu'émanait un précédent ouvrage sur le même thème : *Salarié sans patron*, de Béatrice Poncin (Editions du

Croquant, 2004). Les propos d'Elisabeth Bost sont explicitement centrés sur Coopaname, la plus grande CAE et certainement celle qui est porteuse de la réflexion et l'expérimentation les plus avancées. Il n'en demeure pas moins que c'est un parti pris et, comme l'histoire n'est jamais écrite, il n'est pas certain que cette vision, quoique l'auteur de ces lignes la partage, corresponde à la réalité des CAE de demain. Le livre n'est pas une description, c'est un plaidoyer. Personnellement, nous nous en réjouissons.

David Hiez ●

L'économie sociale et solidaire, nouvelles pratiques et dynamiques territoriales

Flahault E., Nogues H. et Schieb-Bienfait N. (dir.). PUR, Rennes, 2011.

Vingt-trois auteurs ont associé leurs compétences pour produire ce livre de plus de 250 pages issu du colloque scientifique, tenu à Nantes fin 2008, qui clôturait un important programme de recherche financé par la région des Pays de la Loire (voir « Temps forts », *Recma*, n° 310). L'ouvrage explore en onze chapitres l'entreprise d'économie sociale (quatre contributions), ses rapports à l'emploi (quatre contributions) et aux territoires (trois contributions). Fidèle au colloque dont il est issu, il s'adresse à un public averti d'étudiants avancés et de chercheurs. Les analyses sont fouillées, souvent denses et, comme il se doit dans la production scientifique, référencées à des travaux théoriques antérieurs. Plusieurs ont été publiées par des revues à caractère scientifique, dont la *Recma*.

L'introduction rédigée par les coordinateurs de l'ouvrage distingue très clairement les concepts clefs d'économie sociale, d'économie solidaire et d'entreprise sociale. A lire absolument avant d'attaquer la suite!

La première partie s'ouvre sur une contribution qui complète l'introduction, puisqu'elle se penche sur l'entrepreneur social à partir d'un questionnement original: « John Rockefeller était-il un entrepreneur social? » Une question

qui permet à Sophie Boutillier, qui fit de cet objet sa thèse, de discuter la définition contemporaine de l'entrepreneur social. Croisant son questionnement avec celui de l'économie sociale, l'auteure montre pourquoi, en dépit de l'ampleur de son action philanthropique, Rockefeller n'est pas Godin.

Brigitte Charles-Pauvers, Nathalie Schieb-Bienfait et Caroline Urbain analysent l'entreprise d'économie sociale à partir du cadre théorique des logiques d'action. L'analyse permet de mettre en évidence une relation originale entre le porteur « désigné comme tel » et l'action collective, relation qui met en question la notion de leader et place au cœur de l'entreprise l'acteur collectif.

Sandrine Emin et Gêrôme Guibert se penchent sur les Scic dans l'action culturelle en s'appuyant sur le concept d'entreprise sociale produit par le réseau Emes. La Scic permet-elle de définir une nouvelle forme entrepreneuriale – comme le suggèrent les concepteurs de l'entreprise sociale et comme l'espéraient les promoteurs du statut de Scic en 2001 – ou observe-t-on dans l'ensemble de quinze Scic étudiées des organisations dominées soit par une logique coopérative, soit par une logique associative? Dans une contribution très dense, Jean-Pierre Bréchet, Sandrine Emin, Lionel Prouteau et Nathalie Schieb-Bienfait présentent un panorama de la littérature théorique qui permet de renouveler la lecture de « l'entreprendre autrement » et au terme duquel une proposition suggestive est formulée: quel est le rôle du projet dans la construction de l'action collective?

Etudiant la situation salariale dans les entreprises d'économie sociale au Québec, Yvan Comeau parvient à en dégager les particularités, aux confins de la situation au sein des entreprises classiques et du secteur public. Au-delà, il souligne que l'approche par les règles ne suffit pas à comprendre ce rapport qui peut être modifié par l'action collective des salariés.

Annie Dussuet et Erika Flahault étudient la reconnaissance des salariés dans les associations françaises, question d'actualité s'il en est.